



# Formulaire de Demande de Prime communale pour l'installation d'une chaudière biomasse

## ANNEXE 3 – A remplir par le demandeur

### Concerne

- chaudière utilisant des matières premières renouvelables d'origine végétale comme le bois, les céréales, à alimentation automatique exclusivement.

Les **obligations** pour pouvoir bénéficier de la prime 2015-2017 sont :

#### Pour le demandeur :

- être une personne physique
- âgé de plus de 18 ans ou mineur anticipé
- domicilié dans l'entité de Berloz
- ayant un droit réel sur le logement (propriétaire, usufruitier, nu-propriétaire, ...)
- ayant des revenus globalement imposables inférieurs à 93.000 € pour le ménage du demandeur

#### Pour l'immeuble

- situé dans l'entité de Berloz
- première occupation en tant que logement, il y a plus de 20 ans
- affecté au logement à titre principal du demandeur (voir également le formulaire 'Prime énergie – Demande de prime' de la Région Wallonne)

#### Pour la facture

- postérieure au 1<sup>er</sup> avril 2015

#### Pour la qualité

- l'installation dans son ensemble doit être réalisée par un entrepreneur enregistré disposant de l'accès réglementé pour les activités d'installation de chauffage central, de climatisation, de gaz et de sanitaire (Arrêté royal du 29 janvier 2007 relatif à la capacité professionnelle pour l'exercice des activités indépendantes dans les métiers de la construction et de l'électrotechnique, ainsi que de l'entreprise générale, v. art. 25 et ss)

#### Pour les conditions techniques

- la chaudière doit fonctionner à partir de matières premières renouvelables d'origine végétale (bois ou autres matières ligno-cellulosiques)
- la chaudière doit être à chargement exclusivement automatique.
- la chaudière doit disposer d'un rendement thermique supérieur à 85% conformément aux exigences de rendement reprises sous la norme NBN EN 303-5.

### Réservé à l'administration

Numéro d'entrée : ..... / 201.

Demande de principe reçue le : .....

Demande de liquidation reçue le : .....

Dossier de principe complet le : .....

Dossier de liquidation complet le : .....

### 1. Coordonnées du demandeur

Nom **et prénom** du demandeur

.....

Adresse du domicile :

Rue .....

Téléphone :

Code Postal : ..... Commune : .....

Fax :

...../.....

Adresse de l'installation (si différente de l'adresse mentionnée ci-dessus) :

Rue.....N°.....

Code Postal : ..... Commune :.....

**N° de compte bancaire** : ..... Ouvert au nom de .....

## 2. Demande préalable

DOCUMENTS à joindre à la demande de principe de la Prime communale :	<input type="checkbox"/> je joins une copie du formulaire de demande complété de prime introduit à la Région Wallonne <input type="checkbox"/> je joins une copie de l'accusé de réception de la demande de la part de la Région Wallonne <input type="checkbox"/> je joins une copie du formulaire complété 'Prime énergie – Demande de prime' envoyé à la Région Wallonne <input type="checkbox"/> je joins une copie du formulaire complété 'Primes énergie – Régime 2015-2017 – Installation d'une chaudière biomasse (bois, ...) à alimentation exclusivement automatique – Annexe technique G ' envoyé à la Région Wallonne <input type="checkbox"/> je joins une copie de la notification d'octroi de la prime par la Région Wallonne <input type="checkbox"/> je joins un descriptif de l'installation réalisée
--	--

Attention, la demande préalable n'est pas valable sans l'ensemble de ces documents.

## 3. Subsidés à l'installation d'une chaudière biomasse (déclaration sur l'honneur)

Prime de la Région wallonne	.....[Euro]
Subside provincial	.....[Euro]
Prime communale	.....[Euro]
<b>Montant total des subsides</b>	<b>B</b> .....[Euro]
Part du coût de l'installation subventionnée	<b>(B/prix total de l'installation TVAC)*100</b> .....%

Le montant total des subsides ne peut dépasser 75 % du montant total de l'installation.

## 4. Signature

A remplir par le Demandeur	Madame/Monsieur ..... souhaite bénéficier de la prime à l'installation d'une chaudière biomasse, accordée par la commune de Berloz. A cette fin, il déclare que les documents demandés sont joints au présent formulaire.
Date et signature :	.....

## 5. Demande de liquidation

DOCUMENTS à joindre à la demande de liquidation de la Prime communale :	<input type="checkbox"/> si nécessaire, je joins une copie du permis d'urbanisme <input type="checkbox"/> (ou) je déclare sur l'honneur qu'un permis d'urbanisme n'est pas nécessaire <input type="checkbox"/> je joins le(s) facture(s) <input type="checkbox"/> je joins la(les) preuve(s) de paiement de la(des) facture(s) <input type="checkbox"/> je joins une copie de la preuve du paiement de la prime par la Région Wallonne <input type="checkbox"/> je joins une photo du système de chaudière biomasse
---	--

Attention, la demande de liquidation n'est pas valable sans l'ensemble de ces documents.